

Les femmes, 1^{ères} victimes des violences au sein du couple

Femmes victimes de leur partenaire de vie



122

femmes ont été tuées par leur (ex-) compagnon

Hommes victimes de leur partenaire de vie



21

hommes ont été tués par leur (ex-) compagne ou (ex-) compagnon

dans 9 cas, les autrices avaient été victimes de violences antérieures exercées par leur (ex-) partenaire

Dont 1 au sein d'un couple homosexuel

Enfants tués

dans le cadre de violences au sein du couple parental



12

Enfants tués dans le cadre de violences conjugales sans qu'un autre parent ne soit tué

Victimes collatérales



15

Victimes collatérales dont 5 homicides par un (ex-) partenaire sur la nouvelle relation de leur (ex-) partenaire

170 victimes (femmes, hommes, enfants et victimes collatérales) ont été tuées dans le cadre de violences au sein du couple.

Un tiers des auteurs d'homicides se suicident, soit 46 auteurs.

Les violences au sein du couple sont à l'origine de **216 décès** en 2021.

Les conséquences des homicides au sein du couple sur les enfants

Enfants témoins

50 enfants étaient présents sur la scène de l'homicide ou au domicile.

Dont :

- 19 enfants témoins des scènes de crimes. Dans 7 affaires, l'un des enfants a donné l'alerte ou a fait prévenir les secours
- 31 autres enfants présents au domicile

Enfants orphelins

105 enfants sont devenus orphelins de père, de mère ou des deux parents suite aux homicides au sein du couple.

Le nombre de féminicides a augmenté de 20 % en 2021 par rapport à 2020 : 122 femmes ont été tuées par leur partenaire. Dans plus de 4 homicides au sein du couple sur 5, la victime est une femme et l'auteur est un homme. Un tiers des femmes victimes étaient déjà victimes de violences au sein du couple. Lorsque les femmes sont autrices d'homicide entre partenaires, dans la moitié des cas elles avaient subi des violences par leur partenaire.

190 FEMMES VICTIMES D'UNE TENTATIVE DE FÉMINICIDE

L'étude sur les morts violentes au sein du couple porte également sur les tentatives d'homicides entre partenaires. En 2021, 251 personnes ont été victimes d'une tentative d'homicides au sein du couple : **190 sont des femmes et 61 sont des hommes**. Ces tentatives d'homicides ont augmenté de 37 % entre 2016 et 2021. Sur l'ensemble des tentatives d'homicides, les tentatives d'homicides entre partenaires représentent 7 %.

85% DES VICTIMES D'HOMICIDES SONT DES FEMMES ET 6 AUTEURS SUR 7 SONT DES HOMMES

- **Les femmes représentent 85 % des victimes** d'homicides en 2021. En effet, 143 personnes, dont 122 femmes et 21 hommes, ont été tuées par leur partenaire.
- Le **nombre de femmes tuées au sein du couple a augmenté de 20 % entre 2020 et 2021**.
- **Les hommes représentent 86 % des auteurs** en 2021. On compte 143 auteurs d'homicides, dont 123 auteurs et 20 autrices.
- Concernant les homicides commis par une femme sur son partenaire, **presque la moitié des 20 femmes autrices (9 femmes) avaient antérieurement été victimes de violences exercées par leur partenaire**.

DES VIOLENCES ANTÉRIEURES SIGNALÉES PAR LA VICTIME DANS 1 CAS SUR 3

- **En 2021, un tiers des femmes tuées par leur partenaire (39 sur 122) était déjà victimes de violences antérieures**, principalement physiques (35 victimes).
- **Sur les 39 femmes victimes ayant subi des violences antérieures, 64 % ont signalé ces faits aux forces de l'ordre (25 femmes)**, soit 7 points de plus qu'en 2020. Parmi ces 25 femmes victimes ayant subi des violences antérieures et les ayant signalées, **84% avaient déposé une plainte** (soit 21 femmes, soit 9 points de plus qu'en 2020).

Les forces de l'ordre avaient effectué **une intervention à domicile pour 11 de ces femmes victimes** et une main-courante informatisée (MCI) ou un procès-verbal de renseignement judiciaire (PVRJ) pour 7 d'entre elles.

Les modalités de traitement, par les forces de l'ordre, des situations de ces femmes ont parfois été multiples : MCI/PVRJ, intervention à domicile, plainte et/ou témoignage. Ainsi, **pour 12 femmes, deux à trois actions par les forces de l'ordre avaient été effectuées** : pour 3 d'entre elles, par exemple, une plainte avait été déposée, une intervention avait eu lieu et une MCI/un PVRJ avait été réalisé.

1 AUTEUR SUR 5 DÉJÀ CONNU POUR DES FAITS DE VIOLENCES CONJUGALES

Dans 1 cas sur 4 (36 auteurs sur 143), l'auteur était connu des services de police et de gendarmerie pour avoir commis des faits antérieurs de violences. Dans les trois quarts des cas (27 auteurs), ces faits portaient sur des violences conjugales commises sur la victime et/ou sur un-e ex-partenaire, soit 19 % de l'ensemble des auteurs. Un auteur était placé sous contrôle judiciaire et deux victimes bénéficiaient d'une ordonnance de protection.

Tableau récapitulatif du nombre total de victimes 2010-2021

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Victimes femmes	122	102¹	146⁸	121⁵	130	123	122	134	129	166¹	122¹	157
Victimes hommes	21¹	23²	27⁹	28	21	34¹	22¹	31²	30⁵	31	-	33⁷
Victimes enfants	12	14	25	21	25	25	36	35	33	25	24	12
<i>Dont enfants tués en même temps que l'autre parent</i>	<i>0</i>	<i>8</i>	<i>3</i>	<i>5</i>	<i>11</i>	<i>9</i>	<i>11</i>	<i>7</i>	<i>13</i>	<i>9</i>	<i>11</i>	<i>6</i>
<i>Dont enfants tués dans le cadre de violences conjugales sans que l'autre parent ne soit tué</i>	<i>12</i>	<i>6</i>	<i>22</i>	<i>16</i>	<i>14</i>	<i>16</i>	<i>25</i>	<i>28</i>	<i>20</i>	<i>16</i>	<i>13</i>	<i>6</i>
Victimes « collatérales » hors enfants mineurs du couple	10	11	8	5	5	3³	15	11	8	11	6	4
Homicides de « rivaux »	5	6	8	5	7	9	11	12	11	14	13	17
TOTAL VICTIMES D'HOMICIDES	170	156	214	180	188	194	206	223	213	247	201⁶	223
Suicide des auteur-es	46	37	58	51	47⁴	58⁴	56⁴	60	65	67	69	60
TOTAL DÉCÈS	216	193	272	231	235	252	262	283	278	314	270	283

¹ dont un au sein d'un couple homosexuel

² dont deux au sein d'un couple homosexuel

³ ce chiffre prend en compte un homicide collatéral sans qu'un des partenaires ne soit tué non comptabilisé dans les résultats globaux de la DAV.

⁴ ce chiffre ne prend pas en compte les personnes qui se sont suicidées suite à une séparation comptabilisées dans l'enquête de la DAV

⁵ dont quatre au sein d'un couple homosexuel

⁶ les 12 homicides au sein de couple non officiels pour lesquels l'enquête ne donne pas le sexe de la victime ont été ajoutés

⁷ ces 5 homicides ont un lieu au sein de couples homosexuels

⁸ dont 1 au sein d'un couple homosexuel

⁹ dont 7 au sein d'un couple homosexuel

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Source : étude nationale sur les morts violentes au sein de couple, année 2021, DAV, ministère de l'Intérieur.

L'enquête dans son intégralité est disponible en suivant le lien : <https://www.interieur.gouv.fr/actualites/actu-ministere/etude-nationale-sur-morts-violentes-au-sein-du-couple-2021>

Méthodologie : statistiques construites à partir des télégrammes et synthèses de la police judiciaire et données issues des logiciels de rédaction des procédures. Les affaires sont ensuite vérifiées et enrichies par des informations issues des bases départementales de chaque circonscription de police ou groupement de gendarmerie départementale (logiciels de rédaction des procédures). Les données sont harmonisées avec celles du Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI). Une fois le recensement des faits effectué, la Délégation aux victimes analyse les dossiers sur la base d'un questionnaire spécifique adressé à tous les services d'enquête.

L'étude prend en compte uniquement les faits commis sur l'année civile entrant dans le champ de celle-ci.

Définitions :

- les **homicides** comptabilisés sont les faits qualifiés d'assassinats, de meurtres, d'empoisonnements et de violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner.
- les **termes compagne, compagnon / partenaire de vie** désignent les conjoint-es, concubin-es, pacsé-es, petit-es-amis, amant-es, relations épisodiques ou « ancien-nes » de chacune de ces catégories.

Cette publication et d'autres ressources sur les violences faites aux femmes sont disponibles sur le site arretonslesviolences.gouv.fr